

CHAPITRE 4 – La France défaite et occupée : régime de Vichy, collaboration, Résistances (1940 – 1944)

Doc 2 p. 76 : Le maréchal Pétain s'adresse aux Français, le 17 juin 1940

À l'appel de M. le président de la République, j'assume à partir d'aujourd'hui la direction du gouvernement de la France. [...] Je fais à la France le don de ma personne pour atténuer son malheur. [...] C'est le cœur serré que je vous dis aujourd'hui qu'il faut cesser le combat...

Doc 3 p. 79 : Les pouvoirs du maréchal Pétain

Nous, Philippe Pétain, maréchal de France, [...]

Déclarons assumer les fonctions de chef de l'État français.

En conséquence, nous décrétons [...] :

Acte constitutionnel n° 2 :

1. Le chef de l'État français a la plénitude du pouvoir gouvernemental, il nomme et révoque les ministres et secrétaires d'État, qui ne sont responsables que devant lui.
2. Il exerce le pouvoir législatif ¹, en conseil des ministres.
3. Il promulgue les lois et assure leur exécution.
4. Il nomme à tous les emplois civils et militaires pour lesquels la loi n'a pas prévu d'autre mode de désignation.
5. Il dispose de la force armée.
6. Il a le droit de grâce et d'amnistie².

Acte constitutionnel n° 3 :

Le Sénat et la Chambre des députés sont ajournés³ jusqu'à nouvel ordre.

Extraits des Actes constitutionnels, juillet 1940.

1. Pouvoir de créer des lois.
2. Effacement des condamnations judiciaires.
3. Suspendus.

Doc 6 p. 80 : Pétain engage la France dans la collaboration

Français,

J'ai rencontré jeudi dernier le chancelier du Reich. [...] C'est librement que je me suis rendu à l'invitation du Führer [...]. Une collaboration a été envisagée entre nos deux pays. J'en ai accepté le principe. [...].

C'est dans l'honneur et pour maintenir l'unité française [...] que j'entre aujourd'hui dans la voie de la collaboration. Ainsi, dans un avenir prochain, pourrait être allégé le poids des souffrances de notre pays, amélioré le sort de nos prisonniers, atténuée la charge des frais d'occupation. Ainsi pourrait être assouplie la ligne de démarcation et facilités l'administration et le ravitaillement du territoire.

Discours radiodiffusé du maréchal Pétain, 30 octobre 1940.

Doc 8 p. 81 : Le premier statut des Juifs (3 octobre 1940)

Art. 1er – Est regardé comme juif, pour l'application de la présente loi, toute personne issue de trois grands-parents de race juive ou de deux grands-parents de la même race, si son conjoint lui-même est juif.

Art. 2 – L'accès et l'exercice des fonctions publiques et mandats énumérés ci-après sont interdits aux Juifs :

1. Chef de l'État, membre du gouvernement ; [...] toutes assemblées issues de l'élection [...].

4. Membres des corps enseignants. [...]

Art. 5 – Les Juifs ne pourront, sans condition ni réserve, exercer l'une quelconque des professions suivantes : directeurs, gérants, rédacteurs de journaux, revues, agences ou périodiques [...], gérants de toutes entreprises se rapportant à la radiodiffusion.

Fait à Vichy, le 3 octobre 1940. Ph. Pétain, maréchal de France, chef de l'État français ; le vice-président du Conseil, Pierre Laval.

Doc 1 p. 82 : L'appel du 18 juin 1940

Certes, nous avons été, nous sommes, submergés par la force mécanique, terrestre et aérienne, de l'ennemi. [...] Mais le dernier mot est-il dit ? L'espérance doit-elle disparaître ? La défaite est-elle définitive ? Non ! Croyez-moi, moi qui vous parle en connaissance de cause et vous dis que rien n'est perdu pour la France. [...]

Elle a un vaste Empire¹ derrière elle. Elle peut faire bloc avec l'Empire britannique qui tient la mer et continue la lutte. Elle peut, comme l'Angleterre, utiliser sans limites l'immense industrie des États-Unis. Cette guerre n'est pas limitée au territoire malheureux de notre pays. [...]. Cette guerre est une guerre mondiale. [...]

Moi, général de Gaulle, actuellement à Londres, j'invite les officiers et les soldats français [...] j'invite les ingénieurs et les ouvriers spécialistes des industries d'armement, à se mettre en rapport avec moi. Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas.

Général de Gaulle, discours radiodiffusé à la BBC, 18 juin 1940.

1. L'empire colonial français.

Doc 3 p. 83 : Les objectifs politiques de la France libre

En même temps que les Français seront libérés de l'oppression ennemie, toutes leurs libertés intérieures devront leur être rendues. Une fois l'ennemi chassé du territoire, tous les hommes et toutes les femmes de chez nous éliront l'Assemblée nationale qui décidera souverainement des destinées du pays. [...]

Et nous voulons en même temps que [...] l'idéal séculaire français de liberté, d'égalité, de fraternité soit désormais mis en pratique chez nous.

Charles de Gaulle, déclaration publiée dans les journaux clandestins en France occupée, 23 juin 1942.

Doc 4 p. 83 : Les contacts entre la France libre et la Résistance intérieure

Les transmissions revêtent une importance majeure : la BBC permet d'adresser en France des consignes d'action, certaines en clair (campagne appel des V en 1941 ou appels à manifester en 1942), d'autres codées (messages personnels destinés à des groupes d'action en France) ; les transmissions clandestines assurent des échanges dans les deux sens, par télégrammes, entre des centrales anglaises et les postes dissimulés en France. [...] À partir de 1941 sont organisés des parachutages puis des atterrissages clandestins. [...] Ce panorama ne doit toutefois pas faire illusion. [...] Tout se combine pour compliquer la tâche : les difficultés considérables de navigation, même en période de pleine lune ; les aléas de la météo ; les pannes mécaniques qui affectent les avions et surtout les postes radio ; la répression car l'ennemi met en œuvre des moyens importants pour les entraver.

S. Albertelli, « Résistance intérieure, France libre et France combattante », dans Laurent Douzou et Tristan Lecoq (dir.), Enseigner la Résistance, Canopé Éditions, 2016.

Doc 1 p. 84 : S'engager dans la Résistance

a. S'engager dès 1940

Paris, le 6 août 1940, je me sens devenir folle [...] folle si je ne fais pas quelques choix pour réagir. [...]

Le seul remède pour nous est de nous grouper, une dizaine de camarades, pas plus [...]. Nous rencontrer à jour fixe pour nous communiquer des nouvelles, rédiger et diffuser des tracts, donner des résumés de la radio française de Londres.

Paris, 18 août 1940. [...] Nous sommes sûrs maintenant de ne pas être seuls. Il y a d'autres gens qui pensent comme nous, qui souffrent, qui organisent la lutte, bientôt un réseau s'entendra dans toute la France.

Agnès Humbert, Notre Guerre. Souvenirs de Résistance, 1940-1945, Tallandier, 2004.

c. Pierre, un adolescent résistant

J'avais à peine 14 ans lorsque les troupes allemandes envahirent la France. Ce fut pour moi une grande consternation. [...] Un grand [du lycée] me dit : « Mais est-ce que tu pourrais rendre service, tu aimerais rendre service à ton pays ? » Bien sûr, je peux rendre service mais un garçon de 14 ans ! Qu'est-ce que je peux faire ? [...] À Saint-Malo, ils m'ont confié ce qu'on appelle les « petits boulots ». C'était de faire le relevé des véhicules allemands, savoir reconnaître leurs blasons, [...] et à côté, il y avait des signes avec des numéros, c'étaient les unités, alors ça permettait de savoir qu'est-ce que ces unités faisaient et ce qu'elles avaient fait, parce qu'elles parcouraient la France. [...]

Avec Hélène, une amie de ma classe, on faisait tourner les pancartes ou on inscrivait les V ou « à bas les Boches » [...]. La première grande mission, ça a été de détecter, de savoir où étaient entreposées les bombes qui alimentaient les avions bombardant l'Angleterre.

**D'après le témoignage de Pierre Demalvilain diffusé sur le site de l'association
des Amis de la Fondation de la Résistance – Mémoire et Espoirs de la
Résistance.**

Doc 3 p. 85 : Le Conseil national de la Résistance (CNR)

Deux historiens présentent le rôle de Jean Moulin, envoyé par de Gaulle en France, afin de créer le CNR en 1943.

Robert Belot – Quand Jean Moulin est parachuté en France en janvier 1942, il est investi d'une autorité : il a vu de Gaulle, il a été chargé d'une mission d'unification de la Résistance, sous l'autorité du chef de la France libre [...]. Moulin parvient à faire accepter l'idée d'un comité de coordination des trois grands mouvements de la zone sud (Combat, Libération, Francs-Tireurs) qui va donner naissance en janvier 1943 aux mouvements unis de résistance (MUR).

Jean-Pierre Azema – L'idée de de Gaulle est de mettre sur pied, pour préparer l'après-guerre, un « Conseil national de la Résistance » [...]. Lorsque Jean Moulin revient en France, en mars 1943, c'est un des projets qu'il veut défendre. Il y parviendra, non sans mal. Le CNR voit le jour, à Paris, le 27 mai 1943¹.

**« Le duel Jean Moulin Henri Frenay » de Robert Belot et Jean-Pierre Azéma,
publié dans L'Histoire, n°275 (avril 2003), p. 75-83.**

1. Le 21 juin 1943, Jean Moulin est arrêté par la Gestapo et meurt le 8 juillet des suites de tortures.

Leçon p. 86 : La France défaite et occupée : régime de Vichy, collaboration, Résistances (1940-1944)

A - Vichy : un régime antirépublicain et collaborateur

1. Le Régime de Vichy, négation de la République

En juin 1940, la France est rapidement vaincue par l'Allemagne. Le maréchal Pétain est nommé à la tête du gouvernement et signe l'armistice le 22 juin.

Occupée au Nord, amputée de l'Alsace-Moselle, la France est dirigée depuis la zone dite « libre » par le gouvernement installé à Vichy.

Le 10 juillet, le Parlement vote les pleins pouvoirs à Pétain qui remplace la République par un nouveau régime, « l'État français ». Pétain instaure un régime autoritaire et réactionnaire. Sa personne fait l'objet d'un culte de la personnalité. La propagande à son égard met aussi en avant une idéologie officielle, la « Révolution nationale » dont la devise est « Travail, famille, patrie ».

Les libertés sont limitées, les partis et syndicats sont interdits, les médias censurés. Le régime de Vichy est antisémite. En octobre 1940, le statut des Juifs organise leur exclusion de la société française.

2. Une soumission à l'Allemagne nazie

Le maréchal Pétain choisit la collaboration policière, militaire et économique avec l'Allemagne. La police de Vichy rafle les Juifs dès 1941. Le Service du travail obligatoire (STO) est mis en place en 1943.

Vichy met ainsi la France au service des nazis et devient le complice du génocide des Juifs.

B - Les Résistances et leurs combats

1. Les Résistances intérieures

Les Résistances sont d'abord le fait d'individus d'une très grande diversité qui refusent tous la soumission à l'Allemagne. Peu nombreux et isolés, ces premiers résistants sont rapidement arrêtés, emprisonnés, déportés ou exécutés. Ceux qui en réchappent entrent dans la clandestinité.

Progressivement, des groupes se structurent dans la clandestinité et forment des mouvements comme Combat ou Libération-Sud, ou bien des réseaux de renseignement à destination des Alliés. Leurs actions sont diverses : tracts, sabotages, attentats contre l'occupant, aide à des évadés, création de journaux clandestins...

À partir de 1943, les effectifs augmentent avec l'arrivée de jeunes qui veulent échapper au STO.

2. Les combats politiques de la France libre

Dans son appel du 18 juin 1940 prononcé à Londres, le général de Gaulle appelle à la poursuite des combats. Pour lui, la défaite n'est pas définitive car la guerre est mondiale. Il est reconnu comme chef de la France libre par les Britanniques.

Il met alors sur pied une armée de quelques milliers d'hommes, les Forces françaises libres (FFL). Il peut s'appuyer sur le ralliement d'une grande partie de l'Empire colonial français, essentiellement l'Afrique. Les FFL sont majoritairement composées de soldats coloniaux ou étrangers. Elles participent à des opérations en Afrique du Nord et au Moyen-Orient et montrent ainsi qu'il existe bien une France combattante dans la guerre mondiale.

3. L'unification des Résistances autour du général de Gaulle

Le général de Gaulle charge Jean Moulin d'unifier les mouvements de Résistance. Il crée en 1943 le Conseil national de la Résistance (CNR) afin de préparer la libération du pays et la refondation de la République.

En juin 1944, de Gaulle devient le chef du Gouvernement provisoire de la République Française (GPRF).

Exercices p. 89

Exercice 3 : J'argumente

Doc a

Je tourne le bouton du poste radio. L'aiguille est sur Londres. On annonce un appel d'un général français dont le nom m'échappe. Le général demande aux Français de se regrouper autour de lui, de continuer la lutte. »

Agnès Humbert, Notre Guerre. Souvenirs de Résistance, 1940-1945, Tallandier, 2004.

Doc b

« À mesure que les Allemands se rapprochent de Paris, l'inquiétude monte... Nous avons enfourché nos bicyclettes en route chez notre oncle en Auvergne à 450 km d'ici. C'était épuisant ! Je suis désespérée, apeurée... lorsque que les avions allemands piquent vers nous, j'abandonne mon vélo, me jette dans un fossé. »

Odile Benoist-Lucy et Michèle Agniel, entretiens avec Sophie Carquain – Nous étions Résistantes, Alisio, 2020.

Doc c

La première fois que je l'entends, c'est lorsqu'il dit à la radio : "C'est le cœur serré que je vous dis aujourd'hui qu'il faut cesser le combat." Dès le premier mot, je suis surpris par sa voix chevrotante. Elle ne correspond pas à l'idée que je me fais du chef. Je me précipite vers l'escalier, je monte dans ma chambre pour dissimuler mes larmes. Ainsi la France est morte sans que j'aie combattu ! Comment est-ce possible ?

D'après Daniel Cordier, *Alias Caracalla*, Gallimard, 2009.

Brevet p.91 - Exercice 1 : Analyser et comprendre un document

Doc : La rafle du « Vel' d'Hiv' »

Circulaire de la préfecture de police de Paris ordonnant la rafle du « Vel' d'Hiv' » des 16 et 17 juillet 1942.

À messieurs les commissaires [...].

Paris, le 13 juillet 1942.

Les autorités occupantes ont décidé l'arrestation et le rassemblement d'un certain nombre de Juifs étrangers. [...] [La mesure] concerne tous les Juifs étrangers, quel que soit leur sexe, pourvu qu'ils soient âgés de 16 à 60 ans. Les enfants de moins de 16 ans seront emmenés en même temps que les parents¹. [...]

Vous constituerez des équipes d'arrestation. Chaque équipe sera composée d'un gardien en tenue et d'un gardien en civil ou d'un inspecteur de Renseignements Généraux ou de la Police Judiciaire. [...]

Les équipes chargées des arrestations devront procéder avec le plus de rapidité possible, sans paroles inutiles et sans commentaire. [...] Des autobus seront mis à disposition. Lorsque vous aurez un contingent suffisant pour remplir un autobus, vous dirigez :

a) Sur le Camp de Drancy les individus ou familles n'ayant pas d'enfant de moins de 16 ans.

b) Sur le Vélodrome d'Hiver : les autres.

En ce qui concerne le Camp de Drancy, le contingent prévu doit être de 6 000. [...]

La garde du Vélodrome d'Hiver sera assurée, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur par la gendarmerie de la région parisienne et sous sa responsabilité.

Le directeur de la police municipale, Hennequin.

**Archives de la police, sorties à l'occasion d'une exposition organisée par la
mairie du III^e arrondissement de Paris, 2012.**

1. En réalité, la rafle s'est portée sur tous les Juifs, français comme étrangers de tout âge.